



LOGEMENT ET PAUVRETÉ AU QUÉBEC !

Quand la volonté politique est au Rendez-vous !

Pendant la pandémie de COVID-19, plusieurs ménages québécois ont bénéficié de mesures d'aide financière gouvernementales. Ces prestations ont gonflé le revenu d'un grand nombre de locataires au Québec, ce qui a amélioré leur situation...très temporairement. C'est bien la preuve que quand la volonté est là, les gouvernements ont les moyens d'en faire plus pour lutter contre la pauvreté et réaliser le droit au logement.

Alors que 40% des ménages sont locataires au Québec, ils ont été très nombreux à rester sur le carreau, malgré les transferts d'argent durant la pandémie. Les allocations n'ont pas freiné la hausse des loyers, ni les abus des propriétaires. Les gouvernements doivent en faire beaucoup plus.



Locataires en détresse !

En 2021, 373 000 ménages locataires payaient un loyer trop cher pour eux, c'est-à-dire qu'ils consacraient plus de 30% de leur revenu pour se loger. La moitié d'entre eux avaient un revenu inférieur à 23 800\$ par année. C'est très peu pour répondre à ses autres besoins de base, comme la nourriture, les médicaments ou les vêtements des enfants.

Pour 50 000 d'entre eux, c'est 80% de leur revenu qui passait dans le loyer! Pour ces locataires, le moindre pépin, comme un frigo brisé, une facture imprévue, ou encore une séparation, risque de les jeter à la rue.

Les plus mal pris

Parmi ces locataires, certaines catégories sont particulièrement mal prises. Le groupe le plus durement touché est celui des **personnes seules**, qui forment plus de la moitié des ménages locataires. Les **femmes**, les **familles monoparentales**, les **jeunes**, les **personnes âgées**, **immigrantes**, **autochtones** et **Inuits** ou encore en situation de handicap sont aussi plus à risque d'être mal logés et discriminés lors de la recherche de logement.

Payer le loyer ou les repas ?

Entre le coût du panier d'épicerie, du transport, et des loyers : le coût de la vie a grimpé rapidement ces dernières années! La situation des ménages locataires les plus pauvres empire. Plus de 439 000 personnes vivaient sous le seuil de la pauvreté en 2021, une augmentation de 7,9% comparativement à l'année précédente. Le dernier Bilan faim du Réseau des Banques alimentaires du Québec indique que le nombre de personnes fréquentant les banques alimentaires a bondi de 9%, entre 2021 et 2022. La grande majorité d'entre elles sont des locataires. On observe la même hausse pour le nombre de personnes ayant eu recours à l'aide sociale durant la même période.

Loyers trop chers, logements trop rares !

Tandis que de moins en moins de logements sont disponibles à la location, le loyer moyen, lui, augmente. En octobre 2022, la pénurie de logements locatifs s'est étendue à toutes les régions métropolitaines du Québec. Le coût du loyer moyen a augmenté de 8,9% entre 2021 et 2022, un record en 20 ans. Depuis 2018, on parle d'une augmentation de 25% ! Cette rareté de logements locatifs donne beaucoup trop de pouvoir aux propriétaires et ces derniers n'hésitent pas à profiter de la situation ! On les voit imposer des augmentations de loyers abusives, des évictions, des reprises de logements en vue de louer plus cher et faire preuve de discrimination. Derrière chacun de ces abus, il y a un drame humain.

Alors qu'on en a plus que jamais besoin, le pourcentage de logements sociaux (HLM, Coop, OSBL) au sein du parc locatif québécois, a diminué pour la première fois de son histoire, passant de 11,2% à 10,1%, entre 2016 et 2021.



Photo : André Querry

Des conséquences graves

Trop de ménages locataires sont mal-logés, c'est-à-dire condamnés à vivre dans des logements trop petits, trop chers, insalubres, inadaptés à leurs besoins. Ils sont aussi trop nombreux à se retrouver sans logis, notamment au lendemain du 1er juillet.

Dans ces conditions, le développement affectif, social et cognitif des enfants est à risque; la sécurité des femmes victimes de violence conjugales est compromise; les ressources pour les personnes en situation d'itinérance débordent, etc... Bref, le droit au logement est mis à mal.

Des solutions existent!

Si les chèques ont pu régler temporairement des situations d'urgence, ça ne suffit pas! Il faut des mesures structurantes sur le long terme. Plus de logements, oui. Mais pour du logement que les locataires sont vraiment capables de se payer, de façon durable, ça prend du logement social!

Le **gouvernement de François Legault** a d'abord nié la crise du logement. Les pressions continues des militantes et des militants pour le droit au logements ont abouti, il admet maintenant la crise, mais les solutions restent inadéquates :

- Augmenter l'offre ne règle pas la pénurie de logement et ses conséquences. On l'a vu, malgré les importantes mises en chantier des derniers temps, l'accès au logement a continué de se détériorer et les loyers ont continué d'augmenter.
- Abandonner un programme dédié au logement social, pour un nouveau programme de logements abordables, avant tout pensé pour le privé ne résout pas le manque de financement chronique du logement social.

Quant au **gouvernement de Justin Trudeau**, son discours sur la crise du logement s'adresse à la classe moyenne et aux difficultés d'accession à la propriété. Les données nous montrent pourtant bien que ce sont les locataires les plus pauvres qui sont les plus durement touchés. L'argent de sa Stratégie nationale sur le logement s'éparpille dans plein d'initiatives qui ne profitent pas aux plus mal pris, comme le ferait le logement social.

LOGEMENT ABORDABLE OU LOGEMENT SOCIAL ?

Le logement abordable n'est pas nécessairement social... ni abordable. Un logement social est par définition hors marché et sans but lucratif. Il appartient à la collectivité, loge indéfiniment des ménages à faible et à modeste revenus. Les locataires y exercent un contrôle sur leurs milieux de vie.

La notion de logement abordable est volontairement plus floue. Ce qui est abordable pour la classe moyenne, ne l'est pas pour les ménages locataires plus pauvres. Les critères de l'abordabilité changent selon les programmes et les gouvernements. Tantôt calculé selon la capacité de payer des ménages (sans distinguer les propriétaires des locataires), tantôt en fonction du loyer médian du marché. De plus, les engagements du privé dans les logements dit abordables sont à durée déterminée.

Ça prend du logement social !

C'est pourquoi le FRAPRU demande au gouvernement du Québec :

de financer adéquatement un programme complet, durable et spécifiquement dédié au logement social pour répondre aux besoins les plus urgents.

d'adopter une politique globale en habitation basée sur la reconnaissance du droit au logement, le développement et la préservation du logement social et de meilleures protections pour les locataires.

au gouvernement fédéral :

de réaffecter les milliards de dollars de la Stratégie nationale sur le logement, au logement social.



Le FRAPRU porte ses revendications face au gouvernement du Québec dans le cadre de sa campagne AU FRONT POUR LE LOGEMENT SOCIAL. Pour en savoir plus : www.frapru.qc.ca/front-logement-social

Ce dépliant est un résumé de la huitième édition du Dossier Noir sur le logement et la pauvreté au Québec du FRAPRU, basé sur l'analyse des données du dernier recensement de Statistique Canada. Pour consulter le document : <https://www.frapru.qc.ca/dossiernoir2023/>

